



APPEL D'OFFRES

| | |
|-------------------------------------|---|
| <u>Projet :</u> | Inversion des tendances à la Dégradation des Ecosystèmes et des Ressources en eaux dans le Bassin de la Volta (REWarD-Volta Basin) |
| <u>Composante :</u> | Composante 1. Amélioration de la base de connaissances et développement d'outils de gestion pour un processus décisionnel éclairé |
| <u>Résultat :</u> | Résultat 1.1. Le réseau transfrontalier de collecte/traitement des données, fournit des informations actualisées pour la prise de décision et la planification des bassins afin de répondre aux menaces environnementales au niveau régional, national et local |
| <u>Produit :</u> | Produit 1.1.2. L'évaluation du capital environnemental, des services et des fonctions des écosystèmes est terminée et les impacts socio-anthropologiques dans le bassin de la Volta sont évalués |
| <u>Activités :</u> | <ul style="list-style-type: none">- Activité 1.1.2.1. Examen des instruments d'évaluation existants mettant en évidence les relations entre le genre, les écosystèmes et leurs services- Activité 1.1.2.2. Détermination des indicateurs socio-économiques et environnementaux |
| <u>Titre :</u> | <i>Mission d'évaluation du capital environnemental, des services et fonctions des écosystèmes, et des impacts socio-anthropologiques dans le bassin de la Volta</i> |
| <u>Durée :</u> | <i>Cinq (05) Hommes-mois étalés sur une période calendaire de douze (12) mois</i> |
| <u>Date de Publication :</u> | 24/04/2024 |
| <u>Date de Clôture :</u> | 24/05/2024 |

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. *Bref aperçu du bassin de la Volta*

Le bassin de la Volta est le 9^{ème} plus grand bassin fluvial transfrontalier d'Afrique subsaharienne. Il couvre une superficie d'environ 398 390 km². Les ressources du bassin sont partagées entre ses six (6) pays riverains que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo.

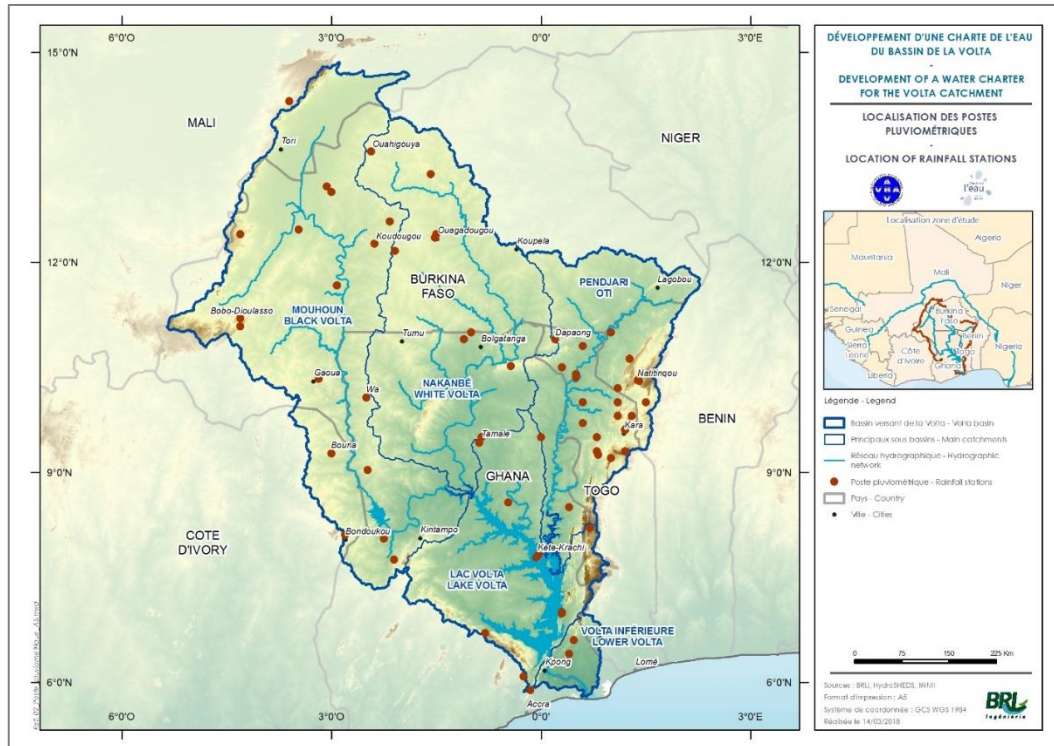


Figure 1 : Carte du bassin de la Volta

Dans ce bassin, il y vit une population estimée à 19 millions en 2000, à 25 Millions en 2010, à 29,1 millions en 2016 et qui atteindra selon les prévisions, 35 millions d'habitants en 2025. Cette population est à 70% rurale avec des taux annuels de croissance très dynamiques compris entre 2,5 et 3% selon les pays (données Banque mondiale depuis 2000) et les principaux foyers se concentrent autour des grandes villes du bassin (Accra/Tema, Tamale, Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Koudougou, Kara) et sur le pourtour sud du Lac Volta.

Les effets conjugués du changement climatique et de la pression démographique de plus en plus forte avec des demandes en eau sans cesse croissantes pour multiples besoins vitaux dans le bassin, ont généré des phénomènes environnementaux tels que : la déforestation, la dégradation des terres et des eaux, les pollutions de diverses origines (agricole, artisanale, industrielles et surtout minières), l'ensablement et l'assèchement des plans et cours d'eau, la prolifération des plantes aquatiques envahissantes, la perte de la biodiversité aquatique et terrestre, etc.

Prenant conscience des tendances à la baisse de la disponibilité des ressources en eau (quantité et qualité) et à l'augmentation vertigineuse des besoins en eau tant pour les divers usages que pour les écosystèmes aquatiques et terrestres, les Etats membres, suivant leurs spécificités, ont initié des projets de gestion rationnelle et utilisation optimale des ressources en eau, en vue du

renforcement de leur coopération ainsi que la résilience de leurs populations face aux effets néfastes du changement climatique dans le bassin.

De même, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays du bassin de la Volta ont adopté la Convention portant statut du fleuve Volta et création de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), ainsi que les Statuts de l'ABV respectivement les 19 janvier et 16 novembre 2007.

L'ABV a pour vision « *un bassin partagé par des partenaires mus par une bonne volonté et un esprit de coopération, gérant les ressources en eau de manière rationnelle et durable pour leur développement socioéconomique global* ». Elle a pour mandat de « *promouvoir une concertation permanente et un développement durable pour un partage équitable des bénéfices en vue de la réduction de la pauvreté et d'une meilleure intégration socio-économique* ».

Dans l'accomplissement de son mandat, l'ABV s'est dotée en 2013, d'un Programme d'Action Stratégique (PAS) 2014 – 2024 du bassin qui a été développé en se basant sur les conclusions de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) du bassin (PNUE-GEF Volta, 2012) et sur les résultats d'un vaste processus de consultation des parties prenantes. Le PAS du bassin de la Volta est mis en œuvre à travers des projets et programmes dont le projet **“*Inversion des tendances à la Dégradation des Ecosystèmes et des Ressources en eaux dans le Bassin de la Volta / Reversing Ecosystem and Water Degradation in the Volta River Basin (REWARD – Volta River Basin)*”** développé en étroite collaboration par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et les acteurs nationaux.

Le projet REWARD – Volta River Basin, financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), vise à inverser les tendances à la dégradation des écosystèmes et des ressources en eau et à soutenir le développement intégré basé sur les écosystèmes dans le bassin de la Volta par le renforcement de la gouvernance transfrontalière, la restauration et la conservation des écosystèmes pour des moyens de subsistance durables.

1.2. Justification de la mission

Le bassin de la Volta héberge une abondance de ressources naturelles ainsi qu'un riche ensemble d'écosystèmes dont plusieurs sont d'importance mondiale y compris des sites Ramsar qui fournissent des services écosystémiques essentiels et diversifiés, à la fois terrestres et aquatiques. Au nombre de ces écosystèmes, figurent :

- (i) des écosystèmes terrestres d'importance mondiale : les forêts denses semi-caducifoliées, les forêts denses sèches ou caducifoliées, les savanes et les steppes ;
- (ii) des écosystèmes azonaux tels que les milieux forestiers riverains, les prairies, les mangroves, ainsi que des zones protégées qui contiennent des écosystèmes spécifiques et plantations forestières ;
- (iii) des écosystèmes aquatiques représentés par des sources, des étangs, des lagunes et des lacs ;

- (iv) des écosystèmes marins et côtiers et l'estuaire fluvial au Ghana et au Togo, qui sont dotés d'habitats divers et riches. Le bassin regorge également d'une vaste diversité biologique et d'un nombre considérable d'espèces variées dont plusieurs sont endémiques ou menacées, ou d'une importance mondiale.

Les ressources écosystémiques telles que l'eau douce, les habitats lacustres, les aires protégées et les écosystèmes forestiers jouent un rôle essentiel dans le développement économique et la résilience des communautés face aux défis actuels et futurs liés au climat. La distribution de ces services écosystémiques varie considérablement dans le bassin et leurs contributions directes et indirectes participent à la survie des organismes vivants et favorisent les possibilités de subsistance pour les humains. Cependant, les écosystèmes du bassin sont continuellement menacés par de multiples facteurs liés aux actions anthropiques et aux effets de la variabilité et du changement climatiques.

Selon l'Analyse de diagnostic transfrontière (ADT) réalisée en 2012, le bassin de la Volta connaît des niveaux élevés de dégradation de la qualité et du débit de l'eau, d'érosion côtière, de sédimentation accrue des rivières, d'espèces aquatiques envahissantes, de perte de sol et de couverture végétative et de dégradation de l'écosystème. La déforestation qui sévit dans les régions du bassin entraîne la perte d'écosystèmes importants tels que les zones humides et des espèces telles que Ephemeroptera, une importante ressource alimentaire pour les poissons du fleuve Volta.

Une étude réalisée sur la dynamique de l'occupation du sol dans le bassin de la Volta, a montré que près de 59% de la surface du bassin est affectée par une régression des forêts et savanes boisées et une extension des zones de cultures et de pâtures. Aujourd'hui, la forte dégradation à laquelle les écosystèmes du bassin sont soumis, entraîne des répercussions sur les services rendus aux populations qui en dépendent fortement pour leurs besoins fondamentaux.

L'inversion de la dynamique négative actuellement observée, suppose entre autres, l'adoption de modes de planification, de gestion et d'utilisation, plus respectueux et durables des ressources naturelles et qui contribueront à l'augmentation de la base des actifs environnementaux et à l'amélioration de la capacité des écosystèmes à fournir aux populations des biens et des services continuellement. Cela nécessite des données et informations de qualité sur les caractéristiques socio-économiques et écologiques et les valeurs des principales ressources.

A cet effet, dans le cadre de la Composante 1. "Amélioration de la base de connaissances et développement d'outils de gestion pour un processus décisionnel éclairé" et du Résultat 1.1. "Le réseau transfrontalier de collecte/traitement des données, fournit des informations actualisées pour la prise de décision et la planification des bassins afin de répondre aux menaces environnementales aux niveaux régional, national et local", en vue de l'obtention du Produit 1.1.2. "Le capital environnemental, les services et fonctions des écosystèmes ainsi que des impacts socio- anthropologiques dans le bassin de la Volta sont évalués" du **Projet REWARD – Volta River Basin**, il est prévu entre autres de conduire la mission d'**évaluation du capital environnemental, des services et fonctions des écosystèmes, et des impacts socio-anthropologiques dans le bassin de la Volta.**

La mission d'étude s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de : (i) l'Activité 1.1.2.1 : Examen des instruments d'évaluation existants mettant en évidence les relations entre le genre, les écosystèmes et leurs services et de (ii) l'Activité 1.1.2.2 : Détermination des indicateurs socio-économiques et environnementaux du projet REWarD – Volta River Basin.

Les présents termes de référence donnent un aperçu du contexte, des objectifs et des résultats attendus et de la méthodologie de conduite de la mission ainsi que des modalités d'exécution.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif principal de la présente mission est d'améliorer les processus de planification et de prise de décision judicieuse pour une gestion rationnelle et un développement durable des ressources naturelles dudit bassin.

Les objectifs spécifiques en lien avec cet objectif principal sont :

- cartographier les écosystèmes du bassin et de leurs services ainsi que les impacts socio-économiques connexes qui découlent de leurs utilisations ;
- faire une analyse de Genre des relations entre les usages de l'eau, les services environnementaux et les ressources en eau, ainsi que leurs impacts mutuels dans le bassin de la Volta ;
- analyser les instruments d'évaluation existants des écosystèmes et de leurs services et proposer la démarche méthodologique appropriée pour définir et quantifier les indicateurs socio-économiques et environnementaux des écosystèmes du bassin, tout en leur attribuant des valeurs - non économiques et économiques de référence ;
- appuyer l'intégration des valeurs de référence du capital environnemental et des services écosystémiques du bassin dans le Système d'Aide à la Décision (SAD) pour éclairer les dialogues et les décisions de gestion et d'utilisation des ressources naturelles ainsi que les compromis basés sur le SAD, qui tiendront mieux compte des intérêts des agriculteurs et des autres parties prenantes dont les moyens de subsistance dépendent de la durabilité des ressources naturelles.

3. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Au terme de la mission, les résultats attendus sont :

- un inventaire et une cartographie des écosystèmes du bassin de la Volta et de leurs services ainsi que les impacts socio-économiques connexes qui découlent de leurs utilisations, sont réalisés tout en indiquant leurs typologies, leurs états actuels et leurs potentialités aux plans écologique et de biodiversité, social, économique, culturel, etc.;
- une analyse des menaces majeures qui touchent les différents écosystèmes et services écosystémiques du bassin ainsi que leurs incidences sur le bien-être humain et la biodiversité est réalisée ;

- les actions/activités appropriées à entreprendre pour la protection et la restauration de ces écosystèmes sont proposées ;
- l'analyse de Genre des relations entre les usages de l'eau, les services environnementaux et les ressources en eau, ainsi que leurs impacts mutuels dans le bassin de la Volta est faite ;
- les instruments d'évaluation existants des écosystèmes et de leurs services sont analysés et une méthodologie appropriée est proposée pour conduire l'évaluation puis identifier et quantifier les indicateurs socio-économiques et environnementaux des écosystèmes du bassin, tout en leur attribuant des valeurs - non économiques et économiques ;
- les indicateurs socio-économiques et environnementaux des écosystèmes du bassin et leurs services ainsi que leurs valeurs de référence sont définis ;
- des orientations stratégiques et des recommandations sont formulées pour l'intégration des valeurs de référence du capital environnemental et des services écosystémiques du bassin dans le SAD.

4. PRINCIPAUX LIVRABLES ATTENDUS DE LA MISSION

Au terme de la mission, les principaux livrables attendus sont les suivants :

- **Livrable 1** : le rapport de démarrage de la mission comprenant la méthodologie approfondie et les outils de collecte de données ainsi que le chronogramme détaillé d'exécution de la mission ;
- **Livrable 2** : le rapport comprenant :
 - (i) Volet 1_ Inventaire et cartographie des écosystèmes du bassin de la Volta et de leurs services, puis des impacts liés à leurs utilisations, assortis de leurs typologies, leurs états actuels et leurs potentialités aux plans écologique et de biodiversité, social, économique, culturel, etc. ;
 - (ii) Volet 2_ Analyse détaillée de Genre des relations entre les usages de l'eau, les services environnementaux et les ressources en eau, ainsi que leurs impacts mutuels ;
 - (iii) Volet 3_ Analyse de la dynamique spatio-temporelle des écosystèmes et des services écosystémiques ainsi que des menaces majeures assorties des actions/activités à court, moyen et long termes à entreprendre pour la protection et la restauration de ces écosystèmes ;
- **Livrable 3** : le rapport d'analyse des instruments d'évaluation existants des écosystèmes et de leurs services assortie de la proposition de méthodologie d'évaluation y compris les outils appropriés à utiliser dans le cadre de la présente mission ;
- **Livrable 4** : le rapport :
 - (i) des résultats de l'application de la méthodologie d'évaluation appropriée proposée et retenue ;

- (ii) des analyses multicritères et analyses de compromis validées des résultats issus de l'application de la méthodologie d'évaluation retenue ;
 - (iii) des études de cas validées et des résultats issus de l'application de la méthodologie d'évaluation retenue.
- **Livrable 5 :** la note d'orientations stratégiques et de recommandations pour assurer l'intégration des valeurs du capital environnemental et des services écosystémiques du bassin de la Volta dans le SAD, les décisions de gestion et d'utilisation des ressources naturelles et les compromis basés sur le SAD qui tiennent mieux compte des intérêts des agriculteurs et des autres parties prenantes, dont les moyens de subsistance dépendent de la durabilité des ressources naturelles.

5. MANDAT DU CONSULTANT

Les principales tâches du Consultant sont les suivantes :

- élaborer et faire valider la note méthodologique assortie d'un chronogramme d'exécution de la mission selon une approche participative ;
- élaborer le rapport de démarrage comprenant entre autres, la note méthodologique approfondie et les outils de collecte de données ainsi que le chronogramme d'exécution de la mission, etc. ;
- réaliser l'inventaire et la cartographie des écosystèmes du bassin de la Volta tout en indiquant les typologies, leurs états actuels et leurs potentialités aux plans écologique et de biodiversité, social, économique, culturel, etc. ;
- identifier et analyser les services écosystémiques du bassin avec une attention particulière à ceux utilisés dans le cadre des activités socio-économiques dans le bassin ;
- faire une analyse de la dynamique spatio-temporelle des écosystèmes et leurs services du bassin de la Volta sur les 30 dernières années ;
- identifier et analyser les menaces majeures qui touchent les différents écosystèmes du bassin ainsi que leurs incidences sur le bien-être humain et la biodiversité tout en proposant les actions/activités à court, moyen et long termes à entreprendre pour la protection et la restauration de ces écosystèmes ;
- faire une analyse compréhensive de Genre des relations entre les usages de l'eau, les services environnementaux et les ressources en eau, ainsi que leurs impacts mutuels en s'appuyant sur la revue des études existantes telles que « WISE UP to Climate » ;
- identifier et analyser les instruments d'évaluation existants des écosystèmes et de leurs services, puis proposer et faire valider la méthodologie d'évaluation appropriée pour :
 - identifier les facteurs qui affectent le système socio-économique et environnemental ;
 - déterminer les effets socio-économiques et environnementaux pertinents ;
 - déduire les dépendances et les interactions entre les causes et les effets socio-économiques et environnementaux ;

- comprendre la paramétrisation des effets socio-économiques et environnementaux et déterminer leurs indicateurs représentatifs ;
- mettre en place des méthodes d'évaluation appropriées.
- appliquer la méthodologie d'évaluation retenue pour :
 - identifier les indicateurs socio-économiques et environnementaux des écosystèmes du bassin ;
 - établir les relations fonctionnelles entre les moteurs et les impacts ;
 - déduire des règles pour quantifier les indicateurs sociaux, économiques et environnementaux ;
 - faire un inventaire des méthodes heuristiques pour les fonctions de réponse et de production des indicateurs.
- faire valider les résultats d'application de la méthodologie d'évaluation retenue avec des études de cas :
 - définir des scénarios et leur portée en collaboration avec les principales parties prenantes aux fins : (i) d'établir une référence environnementale ; (ii) d'identifier et de fournir une évaluation qualitative des impacts potentiels des options politiques sur les services écosystémiques ; (iii) de quantifier les impacts des options politiques sur des services écosystémiques spécifiques ; (iv) d'évaluer les effets sur le bien-être humain et (v) de valoriser les changements dans les services écosystémiques ;
 - simuler des scénarios et calculer des indicateurs ;
 - réaliser des analyses de scénarios comparatifs ;
- faire valider les résultats d'application de la méthodologie d'évaluation retenue avec des analyses multicritères et analyses de compromis :
 - quantifier et évaluer des scénarios en appliquant les méthodes suivantes : (i) analyse coûts-bénéfices ; (ii) analyse multicritère ; (iii) analyse des compromis ;
 - appliquer la méthode d'Aide à la Décision Robuste pour quantifier les incertitudes des indicateurs et leurs implications sur les évaluations de scénarios.
- formuler des orientations stratégiques et des recommandations pour assurer l'intégration des valeurs du capital environnemental et des services écosystémiques du bassin de la Volta dans le SAD, les décisions de gestion et d'utilisation des ressources naturelles et les compromis basés sur le SAD qui tiennent mieux compte des intérêts des agriculteurs et des autres parties prenantes, dont les moyens de subsistance dépendent de la durabilité des ressources naturelles.

6. METHODOLOGIE DE CONDUITE DE LA MISSION

Pour produire les livrables escomptés, le Consultant aura à déployer une démarche participative impliquant toutes les parties prenantes aux niveaux local, national et régional. La démarche méthodologique, avec un chronogramme d'exécution précis, sera présentée par le Consultant puis validée par les parties prenantes en début de mission.

Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet ainsi que les partenaires d'exécution et les autres parties prenantes du projet à qui il doit rendre compte régulièrement de l'exécution de la mission.

Par ailleurs, la mission prend en compte des interactions de l'équipe de Consultants avec l'équipe de DHI, qui assure l'assistance technique pour la conception et l'application du SAD pour soutenir la prise de décision régionale et nationale en ce qui concerne les besoins en eau, l'allocation de l'eau ainsi que le développement et la mise en œuvre de nouvelles infrastructures d'eau en tenant compte du changement climatique futur, de la croissance démographique, etc.

7. PROFIL DU CONSULTANT

Compte tenu de la complexité de la mission, elle sera confiée à un Cabinet d'études ayant au moins dix (10) années d'expériences dans la gestion durable des ressources naturelles et capables de constituer une équipe d'Experts spécialisés dans les domaines de l'écologie, de l'économie et de la sociologie de l'environnement et de l'analyse de Genre, de l'analyse spatiale et du SIG.

L'équipe d'Experts du Cabinet d'études proposé devra comprendre au minimum :

- **Chef de mission** : il doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master ou Doctorat en Sciences de l'environnement, en économie de l'environnement ou toute autre discipline connexe et justifier d'au moins dix (10) années d'expérience avérée dans la caractérisation de l'état des écosystèmes, des biens et services écosystémiques ainsi que de l'évaluation des valeurs économiques, monétaires ou non des fonctions, biens et services écosystémiques. Il doit avoir une expérience confirmée en matière de développement d'outils ou d'approches de gestion durable des écosystèmes naturels. Il doit avoir une grande qualité en matière de rédaction des rapports. Une expérience spécifique dans la gestion des écosystèmes transfrontières serait un atout. Le Chef de mission doit aussi avoir une bonne connaissance du bassin de la Volta et de l'approche de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- **Expert socio-économiste** : il doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 en sociologie ou en économie. Il doit avoir capitalisé au moins sept (7) années d'expériences dans la conduite des études socio-économiques et de l'analyse de Genre, etc. avec une parfaite connaissance de l'outil informatique et de la gestion des bases de données. Il doit justifier d'au moins 3 expériences pratiques dans la conduite des études similaires ;
- **Expert en Télédétection ou Cartographie** ayant une très bonne expérience dans l'analyse et le traitement des images satellitaires. Il doit avoir un diplôme d'études supérieures (au moins Bac + 5) en SIG. Il doit avoir capitalisé au moins cinq (5) années d'expériences dans le domaine de la Télédétection ou Cartographie, avec au moins trois (3) expériences pratiques similaires.

Les experts doivent justifier chacun d'une bonne maîtrise d'au moins l'une des deux langues (français et anglais) de travail de l'ABV et d'une bonne connaissance de l'autre.

8. DUREE DE LA MISSION

La durée proposée pour la présente mission est de cinq (05) Hommes-Mois (H-M) au total répartis sur une période calendaire de 12 mois (y compris la gestion des ateliers de validation des différents livrables) à partir de l'ordre de service, jusqu'à la remise des livrables finaux de la mission.

9. PRESENTATION DES OFFRES DE SOUMISSION

Les **cabinets d'études** intéressés ayant les qualifications et expériences requises en rapport avec la mission sont priés de soumettre leurs dossiers comprenant une offre technique et une offre financière. Les offres, rédigées en langue française ou anglaise devront comporter entre autres, les pièces suivantes :

Pour l'offre technique :

- une lettre de soumission datée et signée, mentionnant la disponibilité immédiate du bureau d'études ou des experts, adressée au Secrétaire Exécutif du GWP-AO ;
- une présentation du cabinet d'études avec les pièces administratives à jour ;
- la compréhension et les observations sur les termes de référence ;
- la méthodologie proposée envisagée pour la réalisation de la mission décrivant les étapes, méthodes et outils proposés ainsi que des livrables ;
- le chronogramme détaillé des activités à mener pour chaque livrable ;
- les Curriculum Vitae détaillés du Chef de Mission et des Experts soutenus de leurs expériences en lien avec la mission avec les preuves nécessaires (références du commanditaire, attestation de bonne fin d'exécution) et leurs diplômes ;
- une liste des missions similaires avec les références et les attestations de bonne fin d'exécution du cabinet d'études ;
- les équipements nécessaires à la réalisation de la mission.

Pour l'offre financière :

- la lettre de soumission datée et signée et indiquant le montant de l'offre en chiffres et en lettres ;
- un budget détaillé en lien avec chaque livrable, les honoraires et frais ventilés par homme/mois et par unité ;
- le cadre de présentation du budget renseigné, daté et signé (**Cf. Annexe 1**).

10. CONDITIONS FISCALES

En conformité avec les dispositions fiscales en vigueur au Burkina Faso prévues dans la loi de finances y afférente exercice 2024, une retenue à la source sera appliquée sur le montant des honoraires du Consultant. Le pourcentage de la retenue varie en fonction de l'aptitude du prestataire à justifier d'une immatriculation à l'identifiant financier unique (IFU). Cette retenue sera versée par le Secrétariat Exécutif du GWP-AO auprès de la Direction Générale des Impôts (DGI).

Le paiement de la facture d'un Consultant (s'il n'est pas du Burkina Faso) se fera en montant net après déduction des retenues à la source de 20% sur le montant hors taxes s'il ne fournit pas une attestation de domiciliation fiscale qui est un document délivré par l'Administration fiscale de son pays et prouvant qu'il est en règle vis-à-vis du fisc. Ce document permettra de ne plus appliquer la retenue à la source au Burkina pour respecter le règlement portant sur la non double imposition dans l'espace UEMOA.

11. REMISE DES PROPOSITIONS

Les propositions d'offres technique et financière seront envoyées par mail sous format PDF protégé par des mots de passe avec en objet « **Offres technique et financière de la mission d'évaluation du capital environnemental, des services et fonctions des écosystèmes, et des impacts socio-anthropologiques dans le bassin de la Volta** » au plus tard le 24 mai 2024 à 17 heures, Heure Locale de Ouagadougou, aux adresses électroniques suivantes : gwp.westafrica@gwpao.org et secretariat.abv@gmail.com .

NB : Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, Skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. La Direction Exécutive de l'ABV contactera cette personne, pour prendre part à la première séance qui sera consacrée à l'ouverture des dossiers de la commission d'évaluation des offres. Au cours de cette première séance, la personne communiquera les mots de passe. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

12. EVALUATION DES OFFRES

Le cabinet d'études sélectionné sera celui qui présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité selon les critères ci-dessous :

- la qualification du Chef de mission (30%) ;
- la qualification de l'ensemble des Experts de l'équipe du cabinet d'études (20%) ;
- la qualité de l'offre technique (30%) ;
- le montant de l'offre financière (20%).

13. CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, les bureaux d'études ou les ONG nationaux et régionaux actifs dans le bassin de Volta, intéressé(e)s pourront s'adresser par courriel (gwp.westafrica@gwpao.org) au plus tard le 08/05/2024 à 16 heures 30, Heure Locale du Burkina Faso Secrétariat Exécutif de GWP-AO, **Sise au Secteur 54, Section GG, Lot 30, Parcelle 6, Avenue Charles Bila KABORE, Porte 1673, 05 B.P. 6552 Ouagadougou 05, Tél : + 226 25 36 18 28/25 37 41 04, BURKINA FASO.**

14. NOTE DE RESERVE SUR L'ANNULATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres peut être annulé dans au moins l'une des conditions ci-après :

- la concurrence aurait été insuffisante ;
- aucune offre conforme au dossier d'appel d'offres n'aurait été reçue;
- les offres admises au dépouillement dépasseraient largement le budget disponible.

ANNEXE 1 : CADRE DE PRESENTATION DU BUDGET (EN FCFA – HT)

| N° PRIX | DESIGNATION | U | QTE | PRIX UNITAIRE EN FCFA | PRIX TOTAL EN FCFA |
|--------------------|--|----------|------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| 1 | Honoraires | | | | |
| 1.1 | Chef de mission | H-M | | | |
| 1.2 | Expert socio-économiste | H-M | | | |
| 1.3 | Spécialiste en Télédétection ou Cartographie | H-M | | | |
| | <i>sous-total 1</i> | | | | |
| | | | | | |
| 2 | PERDIEMS | | | | |
| 2.1 | Chef de mission | jour | | | |
| 2.2 | Expert socio-économiste | jour | | | |
| 2.3 | Expert en Télédétection ou Cartographie | jour | | | |
| | <i>sous-total 2</i> | | | | |
| | | | | | |
| 3 | FONCTIONNEMENT | | | | |
| 3.1 | Communication | ff | | | |
| 3.2 | Déplacement | ff/mois | | | |
| 3.3 | Secrétariat | ff | | | |
| | <i>sous-total 3</i> | | | | |
| | TOTAL (HT) 1+ 2 +3 | | | | |

Fait à....., le.....2024

Le soumissionnaire**(Nom, prénoms, signature et cacheté)**